

**FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS  
FORMATION AU DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

***Inscription réservée aux élèves non titulaires des bac pro ASSP ou SAPAT et non-inscrits dans ces filières***

IFAS du lycée Johannes Gutenberg, 16/18 rue Saussure 94000 CRETEIL (24 places)

Veillez compléter lisiblement (nom et prénom en lettres capitales) et à retourner cette fiche au lycée correspondant à votre premier choix **avant le 22 MARS 2017 minuit** (*cachet de la poste faisant foi*)

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT			
Nom	Prénom	Date de naissance	Coller ici une photo d'identité
Adresse			
			Nationalité
Ville	Code postal	Situation de famille	
Téléphone (obligatoire)	Adresse électronique		
<b>FORMATION</b>			
Nom du dernier établissement scolaire fréquenté		Adresse	
Dernière classe fréquentée	Êtes-vous diplômé ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Diplôme (s) et année d'obtention	
<input type="checkbox"/> Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes <input type="checkbox"/> J'autorise l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats			
<b>Tout dossier incomplet ne sera pas traité</b>			
Date			
Signature du candidat		Signature du responsable légal si candidat mineur	

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins ou avoir 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation si vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire
- Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter au concours d'entrée en formation du diplôme d'état d'aide-soignant

**Le jour de la rentrée en formation un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (Voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels)**

### **Vaccinations OBLIGATOIRES :**

- DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculique,
- Hépatite B et sérologies (prise de sang témoignant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)

**Vaccinations fortement recommandées :** ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Fiche d'inscription ci-jointe
- Trois enveloppes affranchies au tarif en vigueur à vos nom et adresse
- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Une photocopie du diplôme permettant la dispense des épreuves écrites de culture générale (baccalauréat, BEP, BEPA et CAP du secteur sanitaire et social)

**Dossier complet à retourner ou à déposer à l'accueil de l'établissement avant**  
***le mercredi 22 mars 2017***

*(pour un envoi postal cachet de la poste faisant foi)*

## PRESENTATION DE LA FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Pour être auxiliaire de puériculture, il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Participer à l'accueil de l'enfant et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'enfant aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'un enfant ou d'un groupe d'enfants en favorisant la participation de ceux-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

### **DUREE DE LA FORMATION :**

De septembre 2017 à décembre 2018. Formation non rémunérée.

Enseignement en institut de formation	595 heures
Enseignement en stage clinique	840 heures
Congés	Tous les congés scolaires

Les absences aux cours et aux stages ne sont pas autorisées, elles peuvent entraîner une non présentation au jury final.

## PRESENTATION DU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION

### **NATURE DES EPREUVES DE SELECTION :**

---

#### **1) Epreuves d'admissibilité :**

- **Une épreuve de culture générale, en lien avec le domaine sanitaire et social :** (uniquement pour les candidats n'ayant pas de dispense → cf. dispositions générales).

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques, sa faculté de compréhension et de réflexion et sa capacité à s'exprimer par écrit.

Durée : 2 heures.

Epreuve notée sur 20, toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

- **Des tests psychotechniques** ayant pour objet d'évaluer les aptitudes suivantes : l'attention, le raisonnement logique et l'organisation. *CONCERNE TOUS LES CANDIDATS*

Durée : 1,5 heure

Epreuve notée sur 20, toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

#### **2) Epreuve d'admission :**

Entretien avec le jury à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social. Durée : 20 minutes max.

Epreuve notée sur 20, toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

### **DISPOSITIONS GENERALES :**

---

Se présentent à l'épreuve orale d'admission :

- les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 aux épreuves écrites d'admissibilité

- Les candidats dispensés de culture générale et ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 aux tests psychotechniques.

*Sont dispensés de l'épreuve de culture générale :*

- les candidats titulaires d'un diplôme de Niveau IV (Baccalauréat par exemple)
- les candidats titulaires d'un diplôme de Niveau V du secteur sanitaire et social (BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne, BEPA Service aux personnes, CAP Petite Enfance)